

à Paris. 16 Juin 1904.

Document certain

Mon cher Ami,

Vous tenez une trop grande et  
vieuille place dans mon amitié  
pour être oublié. Il est tout  
naturel que je pense souvent  
à vous. Votre appréciation de ma  
dernière publication m'est  
très agréable.



En ce moment je traverse  
une dure période d'épreuves  
morales. Les affaires de la  
succession de ma mère m'absor-  
bent bien tristement. Mon  
frère me assiste toutes sortes  
de difficultés, il s'est fait composer



de ma mère et par des procé-  
-dés irréversibles l'a  
forcé de prendre des disposi-  
-tions testamentaires qui  
étaient en contradiction avec  
les sentiments dont elle  
était animée pour moi. Je  
me trouve dans la triste  
obligation de plaider. Le  
procès peut durer longtemps  
et Dieu sait ce qui en sortira!  
J'ignore quel sera le sort  
de mes collections Champenoises  
réunies avec tant de sollicitude  
et au prix de si grands sacrifices  
au château de Baye.  
Depuis douze ans je m'occupe

de par la volonté de mon père  
séparé de ses collections.

Baye appartenait à ma mère  
et mon père empêchait  
celle-ci de m'y laisser aller.

Voilà où j'en suis et cela  
à 52 ans! Ma fille aînée

a voulu épouser un homme  
de la plus grande nullité,  
et de ce côté, j'ai connu des  
tristesses au lieu de consolations.

Merci donc de vos lignes  
affectueuses qui me tiennent  
dans l'affliction. (voyez,  
mon cher ami, à mes  
sentiments fidèlement  
dévotés  
B<sup>on</sup> L Baye

